

LE BLEUET



Jun 2009
Volume 33

DANS CE NUMÉRO :	
Mot du président	1
Mot du directeur général	2
www.spbq.ca	3
Voyage dans les Maritimes	3
Avis aux cueilleurs et aux producteurs... mouche du bleuet	4
Liste des régions infestées	5
Relocalisation des bureaux	6

Les 3 animaux...

Un lion, un ours et un cochon se rencontrent dans la forêt :

L'Ours se vante :

« Si je rugis, toute la forêt a peur. »

Le lion :

« Moi, si je rugis, je sème la terreur. »

Le cochon :

« Moi, si je tousse, c'est toute la planète qui panique ! »



MOT DU PRÉSIDENT

Bon été à chacun de vous,

J'ai eu la chance dernièrement de souper au Resto-Bar Place Centre-Ville de Mistassini et de déguster une table d'hôte complète à base de produits de bleuets.

Potage aux bleuets, salade à la sauce aux bleuets, poulet, porc et bœuf aux bleuets et deux desserts « spécial » bleuets; rien qu'à y penser j'en salive encore.

Si tous les chefs cuisiniers de la région étaient conscients de la valeur et du potentiel touristique d'une initiative comme celle-là, la région et les producteurs y trouveraient des bénéfices. C'est à chacun de nous d'en parler et d'exiger.

Bonne saison !

Gérard Baril

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les Collines du Terroir

Le SPBQ est heureux de contribuer pour un montant de 10 000 \$ à l'organisme des Collines du Terroir de Delisle.

Eh bien oui, nous avons accepté de jouer un rôle majeur par notre contribution, mais également par l'acceptation de la présidence d'honneur 2009 par votre président, Gérard Baril.

L'une des principales activités offertes dans la saison sont les Fêtes Gourmandes qui se dérouleront du 13 au 16 août 2009. Prenez aussi note que chaque samedi soir, un méchoui vous est offert sur le site. Voici les coordonnées afin de vous rendre sur place : Resto des Collines au 5002, du Pont Nord à Alma, 1-866-347-2476.

Nous vous invitons, chers producteurs et chères productrices, à participer aux différentes activités qui s'y dérouleront pendant tout l'été.

Exposition Agricole Commerciale de St-Félicien

Le SPBQ s'est joint à la 37e édition de l'Exposition Agricole Commerciale de St-Félicien qui s'est tenu du 11 au 14 juin 2009. Au moment où vous lisez ces lignes, l'évènement est terminé, mais je tiens à vous informer que nous y avons tenu un kiosque d'information avec dégustation de yogourt frappé revigorant aux bleuets. D'ailleurs, vous retrouverez cette recette sur notre site web.

Nouvelles recettes sur le site web

Je profite de l'occasion pour vous mentionner que quatre nouvelles recettes sont disponibles sur notre site. Deux de ces recettes ont été créées par Martin Juneau, chef cuisinier au restaurant La Montée de Montréal. Les deux autres furent créées par Jean-François Vachon, chef cuisinier au restaurant M sur Masson, également de Montréal. Notez que ces restaurants ainsi que leur chef sont très réputés. Avec la saison de cueillette qui approche, n'hésitez à « Cuisinez bleu ! »

Journée champ 2009

La Journée champ 2009, se tiendra le mercredi, 5 août prochain, au site de l'aéroport de St-Méthode. Vous recevrez l'invitation officielle dans les prochaines semaines.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - SUITE

Assemblée générale annuelle du SPBQ

En terminant, je tiens à vous informer que lors de l'assemblée générale annuelle des membres du SPBQ, des élections eurent lieu. Les administrateurs sortants étaient : Gérard Baril, Marc Larouche, Jean-Marc Martel, Jean-Guy Brassard et Réjean Fortin. Après élection, tous furent réélus sauf Marc Larouche, qui céda son siège à Alain Lepage. Bon mandat à tous !

Voici donc la composition du conseil d'administration 2009 du SPBQ :

- | | |
|--|----------------------|
| ⇒ Gérard Baril, président | ⇒ Dany Roseberry |
| ⇒ Clément Tremblay, vice-président | ⇒ Pierre Boisclair |
| ⇒ Jean-Marc Martel, secrétaire-trésorier | ⇒ Jean-Guy Brassard |
| ⇒ Sylvain Girard | ⇒ Réjean Fortin |
| ⇒ Alain Lepage | ⇒ Paul-Eugène Grenon |

Mentionnons les comités à l'intérieur du conseil d'administration de votre syndicat qui sont les suivants : le Comité de recherche et développement, le Comité de forêt et le Comité de finances.

Un excellent été à tous et à toutes !

Daniel Simard

NOUVELLES BRÈVES

WWW.SPBQ.CA

Les nouvelles cartes de potentiel bleuets fournies par Abitibi-Bowater seront disponibles dès la semaine prochaine dans la section « Cueillette en forêt ». Nous invitons tous les cueilleurs à consulter ce précieux outil pour vous aider à bien planifier votre saison de cueillette en forêt.

VOYAGE DANS LES MARITIMES

Nous désirons remercier les producteurs qui seront des nôtres à l'occasion du voyage dans les Maritimes qui aura lieu du 13 au 16 juillet 2009. Vous avez été tout plus de cinquante à répondre à l'appel. Bon voyage à tous et à toutes !



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

Avril 2009

AVIS AUX CUEILLEURS ET AUX PRODUCTEURS DE BLEUETS FRAIS PROVENANT DE RÉGIONS INFESTÉES PAR LA MOUCHE DU BLEUET

La mouche du bleuét est une petite mouche nuisible principalement pour les cultures de bleuets et est menaçante pour l'industrie du bleuét au Québec, ses larves endommagent les fruits et les rendent invendables. Elle est considérée comme un **insecte de quarantaine** par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). La circulation de bleuets frais est réglementée dans le cadre de la *Loi sur la protection des végétaux* afin d'empêcher la propagation de la mouche du bleuét de régions infestées vers des régions non infestées.

Afin de **protéger notre industrie** et les régions exemptes de la mouche du bleuét, les producteurs et les cueilleurs de bleuets frais situés dans des régions infestées par la mouche du bleuét, doivent se conformer à des exigences réglementaires pour déplacer leurs bleuets frais vers des régions non infestées. (voir la liste des régions infestées au verso de cette page)

Les bleuets de régions infestées doivent avoir été cueillis chez un producteur participant au Programme de certification des bleuets (PCB) pour pouvoir être déplacés vers des régions non infestées. Les bleuets doivent être accompagnés d'un certificat se présentant sous la forme d'une étiquette, appelée étiquette de certification de circulation. À titre informatif, ce programme repose sur l'approbation du producteur au programme, sur ses procédures de dépistage et de lutte antiparasitaire, et entres autres mesures, sur la réalisation de vérifications régulières, sur l'échantillonnage de fruits, etc. Tous ces envois de bleuets frais doivent être pratiquement exempts d'insectes et organismes nuisibles, de terre, de sable, de feuilles et de débris végétaux, y compris de matières ligneuses. Il y a d'autres options qui permettent le déplacement de bleuets provenant de zones infestées, ils peuvent être expédiés vers des usines approuvées pour leur transformation OU vers des entrepôts frigorifiques pour congélation pour un minimum de 40 jours OU peuvent être fumigés. Vous trouverez plus de détails sur ces options au lien suivant :

<http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/protect/dir/d-02-04f.shtml>

Il est **donc interdit** de déplacer des bleuets frais (cultivés ou sauvages) provenant de régions infestées par la mouche du bleuét vers des régions non infestées s'ils ne proviennent pas d'un producteur participant au PCB ou s'ils ne rencontrent pas l'une des autres options énumérées plus haut. Les régions présentement considérées infestées (réglementées) pour ce ravageur **peuvent être trouvées sur notre site internet à l'adresse ci-haut mentionnée. Veuillez noter qu'une liste des régions infestées en date du mois de mars 2009 est imprimée au verso de la présente lettre.**

La *Loi sur la protection des végétaux* a pour but d'assurer la protection de la vie végétale et des secteurs agricole et forestier de l'économie canadienne en empêchant l'importation, l'exportation et la propagation de parasites au Canada et en y assurant la défense contre ceux-ci ou leur élimination. Tout contrevenant s'expose à des mesures d'application de la loi par l'ACIA.

N'hésitez pas à contacter la Division de la protection des végétaux de votre bureau local :
Secteur de Montréal Est : (514) 493-8859
Secteur de St-Hyacinthe : (450) 773-6639
Secteur de Québec : (418) 648-4820

Texte préparé par : Samuel Dagenais, agr.
Spécialiste en horticulture, ACIA, Montréal

Canada



Liste des régions infestées par la mouche du bleuet au Canada en date du mois de mars 2009 :

Un § indique que ceci est une nouvelle addition à cette liste

Québec:

Ville de Trois-Rivières

Municipalités suivantes :

Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent :

Saint-Chrysostome
Havelock
Franklin
Ormstown
Howick

Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville :

Saint-Édouard

Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu :

§ Mont-Saint-Grégoire
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Valentin

Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi :

Frelighsburg
Sainte-Sabine
East Farnham

Municipalité régionale de comté de Joliette :

Saint-Thomas

Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup :

Saint-Antonin
Notre-Dame du Portage

Municipalité régionale de comté de Bonaventure :

§ Bonaventure
St-Elzéar

Municipalité régionale de comté de Maskinongé :

Saint-Étienne-des-Grès

Ontario :

Canton de Charlotteville
Canton de Wainfleet

Nouveau-Brunswick

Nouvelle-Écosse

Ile-du-Prince-Édouard

<http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/protect/dir/blueberry.f.shtml>

Relocalisation du SPBQ

*VEUILLEZ PRENDRE BONNE NOTE QUE
NOS BUREAUX SONT DÉSORMAIS SITUÉS AU :*

**68, rue Savard, 1^{er} étage
Dolbeau-Mistassini, Qc G8L 4L3**

**École Notre-Dame-des-Anges
(Secteur Mistassini)**

**Téléphone : 418-276-6336
Sans frais : 1-888-788-0760
Télécopieur : 418-276-7265**

**Site Internet : www.spbq.ca
Courriel : dsimard@spbq.ca**

Heures de bureau

**Du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h**



Nouveau produit 2009



Débroussailleur – Déchiqueteur

Destiné aux travaux légers et intensifs de débroussaillage-déchetage

Bleuetière : Déchiquetage de souches et travaux sévères

Dégagement de terrain agricole

Développement de routes et futurs sites d'aménagement urbain

Entretien de bords de route en gravier ou en pavage

Aménagement forestier

PRODUCTIF *L'angle de coupe optimal étant constant, il est capable de suivre les angles du terrain.*

AVANT



APRÈS



Autres secteurs d'activités de l'entreprise

Construction et entretien de chemins d'été et d'hiver

Excavation

Transport en vrac, gravier, bois

Fardier

Tamisage

Drainage

Agrégats

*Au plaisir
de vous offrir
nos services*

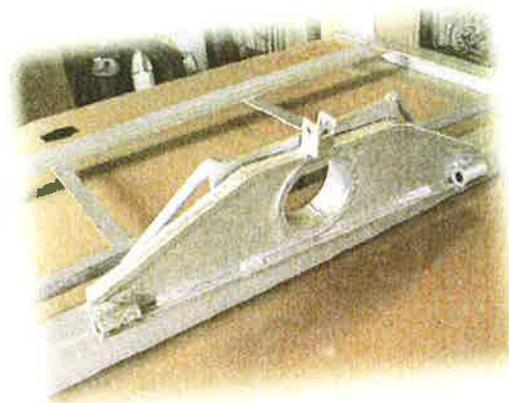
Une nouveauté pour les bleuetières



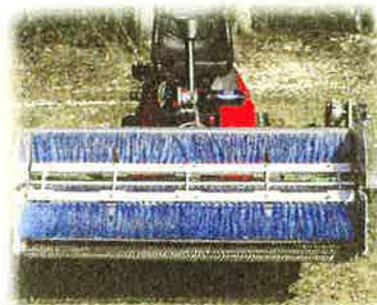
Par son concept cette cueilleuse permet de cueillir les bleuets en continu dans une seule opération. Efficacité, légèreté et productivité font de cette machine une révolution pour la cueillette des bleuets.



L'aluminium permet de monter cette cueilleuse sur un petit porteur. Largeur de travail de 44 pouces standard pour 2 boîtes. Un modèle avec 3 boîtes est disponible avec largeur de travail 60 pouces.



Facilité de montage sur différents porteurs



Un balai rotatif de 16 pouces de diamètre actionné par un moteur électrique 12 volts transfère les bleuets directement dans les boîtes, sans les endommager et empêche les doigts d'être obstrués par les plants. Si un nettoyage est nécessaire l'opérateur fait tourner le balai dans le sens contraire.

Un cylindre électrique ajuste la hauteur du peigne à partir de l'opérateur.

Fabriqué par :

**G. Couture enr.
1819 boul. du Jardin
Saint-Félicien (Québec)
Tél. : 418-679-0591
couture.g@videotron.ca**



MESSAGE IMPORTANT

À TOUS LES EXPLOITANTS(TES) DE BLEUETIÈRES

Le groupe-conseil **Agri-vert** est heureux d'annoncer l'arrivée au sein de son équipe de **M. Joseph Savard**, technologiste agricole. Ce dernier est connu de tous pour son expertise et son dévouement pour le développement de la production du bleuet nain dans la région Saguenay-Lac-St-Jean.

Fort d'une expérience de 35 ans dans le domaine du bleuet au MAPAQ, M. Savard vous offre sa collaboration pour le développement et l'augmentation de la productivité de votre bleuetière. Il va travailler au suivi de la production des clients d'Agri-vert. Il sera disponible également pour la préparation de devis d'aménagement de nouvelles bleuetières.

Ces services du Groupe-conseil Agri-vert sont réalisés en collaboration avec le *Réseau Agriconseils* régional qui vous offre une aide financière importante.

Le Groupe-conseil vous offre également son expertise dans le domaine de la gestion et du financement agricole par l'entremise de plusieurs agro-économistes. Nous travaillons aussi au niveau de l'agroenvironnement soit la préparation de PAEF, bilan phosphore, haies brise-vent etc.

Vous pouvez rejoindre **M. Joseph Savard** au : 662-3410 joseph.savard@cgocable.ca

ou le Groupe-conseil **Agri-vert** au : 668-2714

luc.lamoth@cgocable.ca

mai 2009

Expérience----Compétence---Prix